

SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS
COMMISSION CONJOINTE DE LA TRIPARTITE PLUS
RÉUNION DES ETATS MEMBRES
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)
5 DÉCEMBRE 2007

1. De hauts responsables des Etats membres de la Commission Conjointe de la Tripartite Plus se sont réunis à Addis-Abeba le 4 décembre 2007, avec les Etats-Unis d'Amérique dans le rôle de facilitateur, en vue d'examiner un ensemble de questions d'intérêt commun, dans le cadre des efforts qu'ils ne cessent de déployer pour parvenir à une paix durable et à la sécurité dans la région des Grands Lacs en Afrique. Les représentants de la République du Burundi, de la République démocratique du Congo, de la République ougandaise et de la République rwandaise ont réaffirmé leur objectif commun d'éliminer la menace que les forces négatives font peser sur la paix et la sécurité dans la région, et ont convenu de renforcer les mécanismes régionaux de sécurité, notamment par la reprise de relations diplomatiques normales entre les quatre Etats membres.

Mettre fin à la menace des groupes armés

2. Communiqué de Nairobi

Les Etats membres de la Tripartite Plus ont accueilli favorablement le Communiqué signé le 9 novembre 2007 à Nairobi entre les gouvernements de la République démocratique du Congo et de la République rwandaise et se sont engagés à le soutenir. Ils ont lancé un appel en faveur de l'application intégrale de ce communiqué qui établit une méthode commune d'éradication de la menace que font peser sur le Rwanda et la RDC les ex-FAR/Interahamwe et reconnaît que d'autres groupes armés dans l'Est du Congo constituent également une menace.

3. Ex-FAR/Interahamwe

Les représentants des Etats membres ont félicité le Gouvernement de la RDC pour avoir soumis le Plan d'action général à la date butoir fixée par le Communiqué de Nairobi. Ils ont pris note de l'intention et de la détermination du Gouvernement congolais de mettre en œuvre le plan, dont des mesures politiques et diplomatiques, des mesures d'accompagnement, à savoir, des campagnes d'information et de sensibilisation du public, ainsi que des opérations militaires qui devraient démarrer à la mi-mars et s'achever dans les meilleurs délais, pour mettre un terme à la menace posée par les ex-FAR/Interahamwe. Les Etats membres continuent d'apporter leur soutien à la collaboration constante qui existe entre les gouvernements de la RDC et du Rwanda pour éradiquer cette menace. Une fois que les opérations programmées contre les ex-FAR/Interahamwe auront été effectuées et que les résultats auront été évalués, les Chefs d'Etat pourront se réunir de nouveau pour examiner les prochaines étapes. Les représentants des Etats membres ont exhorté le Conseil de sécurité des Nations Unies à adopter une résolution spécifique fixant des sanctions contre les ex-FAR/Interahamwe, tel que recommandé par le Communiqué de Nairobi.

4. Groupes armés irréguliers du Congo

Les Etats membres de la Tripartite Plus ont exprimé leur appui au Gouvernement de la RDC dans ses efforts visant à éliminer la menace posée par les groupes armés irréguliers du Congo, en particulier les forces du Général Laurent Nkunda, comme l'indique le Communiqué de Nairobi. Les Mai-Mai, PARECO, et autres font également partie des groupes armes irréguliers au Congo. Se fondant sur le communiqué signé entre les gouvernements de la RDC et du Rwanda, les quatre délégations ont convenu de renforcer les contrôles aux frontières, en vue d'empêcher les combattants ou les recrues de traverser illégalement les frontières et d'éviter qu'ils n'apportent toute aide ou refuge à ces groupes armés. Les représentants des Etats membres ont condamné la reprise des hostilités au Nord Kivu et ont demandé à toutes les troupes du Général rebelle Nkunda, d'adhérer sans délai au processus de DDR, ou d'intégrer les forces armées congolaises, conformément aux modalités déterminées par le Gouvernement de la RDC.

5. La Commission mixte de vérification

Les représentants des Etats membres de la Tripartite Plus ont accueilli favorablement l'engagement de la RDC et du Rwanda de rétablir et de rendre rapidement opérationnelle la Commission mixte de vérification (JVC) mise sur pied par les deux pays afin d'enquêter sur les atteintes à la sécurité qui ont été signalées. Les Etats-Unis d'Amérique ont accepté l'invitation des deux parties de participer à cette commission.

6. Accord de Ngurdoto - Tanzanie

Les représentants des Etats membres ont salué l'Accord de Ngurdoto-Tanzanie signé le 8 septembre 2007 entre l'Ouganda et la République Démocratique du Congo, mais se sont déclarés préoccupés par le retard intervenu dans sa mise en application. Ils ont convenu que les questions qui exigent des actions urgentes soient immédiatement mises en œuvre, en priorité, et que la Commission mixte permanente qui doit se réunir en Ouganda, du 12 au 15 décembre 2007, élabore les modalités de mise en œuvre des autres dispositions de l'Accord.

7. L'Armée de résistance du Seigneur (LRA)

Les Etats membres de la Tripartite Plus ont constaté la menace persistante que représentent les autres forces négatives dans l'Est du Congo, en particulier l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Aussi ont-ils félicité le Gouvernement de la RDC pour sa collaboration active avec le Gouvernement ougandais en vue du rapatriement de certains dirigeants de la LRA en Ouganda et ont encouragé le Gouvernement de la RDC à poursuivre ses efforts dans ce sens. Ils ont exhorté la LRA à s'en tenir aux négociations de Juba afin de conclure sans tarder un règlement pacifique, en soulignant que ces pourparlers ne doivent pas se poursuivre indéfiniment. Ils ont invité la LRA à appliquer

les accords précédents, notamment celui par lequel le groupe s'engageait à quitter le Congo et à se regrouper à Rikwangba au Sud Soudan. Dans le cas où le processus de paix de Juba n'aboutirait pas d'ici le 31 Janvier 2008, le Gouvernement de la RDC a réitéré l'engagement qu'il avait pris le 8 Septembre 2007 à Arusha, de prendre des mesures plus coercitives contre la LRA, en consultation avec le Gouvernement ougandais.

8. Autres groupes armés

Les hauts responsables des Etats membres ont constaté la menace persistante posée sur la région par d'autres groupes armés opérant à l'Est du Congo, y compris l'ADF/NALU et ont exhorté le Gouvernement de la RDC et la MONUC à intensifier leurs efforts pour les désarmer. Ils ont invité le Conseil de sécurité des Nations Unies à adopter une résolution spécifique fixant des sanctions à l'encontre de tels groupes.

9. Palipehutu-FNL

Les Etats membres de la Tripartite Plus ont déploré et condamné les actes répétitifs de violation de cessez-le-feu perpétrés par le Palipehutu-FNL et son refus obstiné et injustifié de participer à nouveau aux travaux du Mécanisme conjoint de vérification et de suivi des accords (MCVS). Ils ont invité instamment ce mouvement à mettre sans condition un terme aux violations des accords et à reprendre immédiatement sa participation aux travaux de la Commission mixte.

Les représentants des Etats membres ont rappelé la date butoir du 31 décembre 2007 fixée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et soutenue par l'initiative régionale pour le Burundi ainsi que par les Nations Unies afin de parachever la mise en application des accords de cessez-le-feu.

Passée cette date butoir, les gouvernements des pays de la Tripartite Plus s'engagent à appliquer les mesures suivantes à l'encontre des dirigeants du Palipehutu-FNL:

- Interdiction de séjour et de circulation sur les territoires des Etats membres de la Tripartite plus
- Mise en œuvre de tous les moyens possibles pour tarir toutes les sources d'approvisionnement en armes, en munitions et en ressources financières
- Refus de servir de refuge
- Gel des comptes et des avoirs
- Refus de délivrance de visas et d'accès aux médias
- Mise à jour de la liste des dirigeants les plus recherchés de ce mouvement
- Arrestation et extradition.

10. Cellule de planification conjointe

Afin de préparer et de coordonner l'action militaire contre les forces négatives, les Etats membres ont salué la tenue de réunions régulières des chefs d'état-major ainsi que la

fourniture de renseignements à la Cellule de fusion du renseignement de la Tripartite Plus. Ils ont également approuvé la recommandation de leurs chefs d'état-major de mettre sur pied une cellule conjointe de planification (JPC), en vue de faciliter l'élaboration de stratégies communes dans la région, dans le strict respect de la souveraineté de chaque Etat membre. Les représentants des Etats membres ont demandé à leurs chefs d'état-major de préparer, lors de leur prochaine réunion en janvier, un plan détaillé pour créer cette cellule qui sera soumis aux ministres, à la prochaine réunion de la Tripartite Plus. Ils ont en outre convenu que l'état-major, en consultation avec le Facilitateur, formule des recommandations sur les meilleurs moyens d'intégrer la Cellule de fusion du renseignement de la Tripartite plus au sein de la JPC.

11. Mesures Politiques et Diplomatiques

Les Etats membres de la Tripartite Plus ont exprimé leur soutien à l'initiative de la RDC d'organiser une Table Ronde sur la paix, la sécurité dans les régions du Kivu. Ils ont convenu qu'il importe de prendre des mesures pour rassurer toutes les populations touchées, et de promouvoir une cohabitation pacifique.

12. MONUC

Les hauts responsables des Etats membres de la Tripartite Plus ont exhorté la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) à jouer un rôle actif au niveau de l'amélioration et par la suite, de la mise en œuvre du Plan d'action général congolais, daté du 30 novembre 2007. À cet effet, ils ont demandé que le Conseil de sécurité des Nations Unies autorise la MONUC à mener des actions offensives contre les forces négatives.

Architecture régionale de sécurité

13. Relations diplomatiques

Prenant note de la décision ministérielle de la Tripartite Plus du 17 septembre 2007, les représentants des Etats membres se sont engagés à procéder à la normalisation complète des relations diplomatiques entre tous les pays membres. Dans les cas où les gouvernements membres n'ont pas encore procédé à l'échange d'ambassadeurs, ils ont convenu que leurs gouvernements doivent prendre les mesures nécessaires pour concrétiser cet engagement.

14. Renforcement des contacts régionaux existants

Les représentants des Etats membres ont convenu de la nécessité de mettre en place et d'institutionnaliser un processus visant à promouvoir les efforts destinés à garantir la paix et la stabilité dans la région, y compris par la tenue régulière de réunions sur la sécurité, et celle d'autres responsables des quatre pays et de préserver ces mécanismes, dont la

vérification conjointe, la Cellule de fusion de la Tripartite Plus, ainsi que la Cellule de planification conjointe, jusqu'au moment où les Etats membres déterminent qu'il ne sont plus nécessaires.

15. Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs

Les hauts responsables de la Tripartite Plus ont confirmé que chacun de leurs gouvernements a ratifié le « Pacte de stabilité, de sécurité et de développement dans la région des Grands Lacs », signé en décembre 2006 par les onze pays membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et ont décidé de réaliser les démarches juridiques nécessaires pour déposer les instruments de ratification au Secrétariat de la CIRGL à Bujumbura. Ils ont également convenu de collaborer à la pleine application de ce Pacte.

16. Retour des réfugiés

Les représentants des Etats membres ont affirmé l'importance du retour volontaire des réfugiés dans leurs pays d'origine lorsque les conditions appropriées seront réunies. Ils ont approuvé l'accord de la Tripartite Plus signé en septembre par leurs ministres des Affaires étrangères, prévoyant la création par la RDC de commissions tripartites avec le HCR et chacun des autres Etats membres de la Tripartite plus.

Observations finales

17. Les représentants des Etats membres ont décidé que leurs ministres des Affaires étrangères, qui doivent se réunir fin février à Bujumbura pour la prochaine Commission conjointe Tripartite Plus, assureront le suivi desdites décisions ainsi que leur mise en application. Les représentants de la Tripartite Plus ont remercié le Gouvernement et le peuple éthiopiens pour leur chaleureuse hospitalité durant leur séjour.